



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Effectifs de la police nationale présents sur la CSP Longwy-Villerupt

Question écrite n° 31466

Texte de la question

M. Xavier Paluszkiwicz alerte M. le ministre de l'intérieur sur la nécessité d'augmenter les effectifs de police à Longwy. Le 20 janvier 2017, lors de l'inauguration du commissariat saint-martinois, le précédent préfet de Meurthe-et-Moselle avait assuré lors de la fusion des circonscriptions de Longwy et de Villerupt qu'elle se ferait avec des moyens constants, soit un effectif de 109 policiers affectés. Force est de constater qu'à ce jour, le commissariat de Longwy-Villerupt est en situation de sous-effectif chronique. En effet, les recrutements de fonctionnaires d'État dans le Pays-Haut n'étant pas d'actualité, associés au non-remplacement des personnes mutées demandant une affectation sur leurs terres d'origine, creusent inexorablement cette balance de manière déficitaire. Devant la recrudescence des actes d'incivilité sur le territoire de Longwy-Briey, le manque de moyens pour assurer la sécurité des habitants ainsi que celle des forces de l'ordre devient préoccupant ; en témoigne l'actualité de la presse régionale et nationale. Lorsque l'on constate la lente réduction des effectifs de la CSP Longwy-Villerupt le jour, par deux policiers de garde, et la fermeture la nuit, c'est à craindre qu'elle devienne un bureau de police. Même l'effectif théorique fourni par le ministère, soit environ 100 fonctionnaires dans le commissariat, est loin d'être atteint. Dès lors, il lui demande s'il compte doter la CSP de Longwy-Villerupt des effectifs nécessaires pour atteindre celui du niveau théorique, soit un effectif 100 gardiens de la paix, pour que cette CSP puisse assurer pleinement sa mission de sécurité publique.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Paluszkiwicz](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31466

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2020](#), page 5052

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)